



Isabelle Hall, présidente par intérim du Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CSSS de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan, et Régine Laurent

Prime de rétention pour les employé-e-s du secteur public

La FIQ lance une pétition

Le 4 mars, la présidente de la FIQ, Régine Laurent, était présente sur la Côte-Nord afin de lancer une pétition visant à maintenir la prime de rétention de 8 % pour les employé-e-s du secteur public et l'étendre à l'ensemble de la région, en concordance avec le *mégaétablissement* créé par le projet de loi n° 10. La FIQ souhaite ainsi faire pression sur le gouvernement Couillard afin qu'il revienne sur son intention d'abolir cette prime, ce qui aurait des conséquences dramatiques pour la région.

La pétition est parrainée par le député de René-Lévesque et Whip en chef de l'opposition officielle, Marjolain Dufour.

« Le gouvernement ne semble pas réaliser les dommages qu'il s'apprête à causer à la Côte-Nord. La prime est nécessaire pour assurer des services publics accessibles et particulièrement pour maintenir des soins de santé sécuritaires et de qualité. J'invite les professionnelles en soins et les citoyens de la région à se faire entendre en signant la pétition en grand nombre », a déclaré madame Laurent.



En soirée, la FIQ conviait la population de Baie-Comeau à une conférence ayant pour thème « Les impacts de l'austérité sur notre système de santé et sur les femmes ». Donnée conjointement par Régine Laurent, présidente de la FIQ, et Simon Tremblay-Pépin, chercheur à l'IRIS, l'événement a attiré plusieurs dizaines de personnes.

La pétition peut être signée à

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5185/index.html>

Visite chez la ministre responsable de la Condition féminine



Pour souligner la Journée internationale des femmes, des militant-e-s de la FIQ et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se sont rendues, le 9 mars, au bureau de la ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, en Outaouais.

Pendant ce temps, leurs collègues des autres régions visitaient simultanément les bureaux de leurs députés, partout à travers le Québec.

Ces actions symboliques visaient à dénoncer les mesures d'austérité qui teintent la négociation des conventions collectives des employé-e-s de l'État, notamment les enseignant-e-s et les professionnelles en soins, qui comptent une majorité de femmes.

L'austérité pénalise gravement les femmes

Le 2 mars, à la suite du dévoilement d'une étude menée par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) portant sur les mesures d'austérité et les femmes, les membres du Collectif 8 mars, dont la FIQ fait partie, ont sonné l'alarme sur la gravité de la situation.



« L'étude de l'IRIS confirme une conviction que nous avons depuis longtemps : les mesures d'austérité pénalisent davantage les femmes, à plus forte raison lorsqu'elles sont pauvres, immigrantes, racisées ou vivant avec un handicap », a alors déclaré Alexa Conradi, porte-parole du Collectif 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Une rencontre des membres du Collectif 8 mars avec la ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, est prévue le 13 mars prochain.

Les chiffres de destruction massive



Blogue de la présidente

Ne manquez pas le dernier blogue de la présidente de la Fédération, disponible à fiqsante.qc.ca/fr/contents/blogue/les-chiffres-de-destruction-massive.html.

Le 24 février dernier, le SIAM-FIQ du CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord tenait une assemblée générale spéciale dans la foulée des négociations de la convention collective 2015.



La présidente de la FIQ, Régine Laurent, était présente.